

Conseil d'école Groupe Scolaire Irène Joliot Curie 16 Novembre 2021

Ordre du jour

1. Règlement du conseil d'école
2. Résultat des élections
3. Point sur le fonctionnement périscolaire (avec Kévin COGNAT, DAL)
4. Point sur la rentrée : effectifs, personnels, situation sanitaire
5. Règlement intérieur de l'école
6. Sécurité : incendie, PPMS
7. Actions et projets 2021 / 2022
8. Point projets parents d'élèves

1. Règlement du conseil d'école

✓ **Composition du conseil d'école :**

• Membres de droit à part entière :

- l'inspecteur de l'Education Nationale
- le directeur
- le Maire ou son représentant
- un conseiller municipal représentant le conseil d'arrondissement
- les maîtres d'école exerçant dans l'école
- les parents élus titulaires (un parent par nombre de classes)
 - **Mme SALVI Marie- Ève (2 enfants : MS 3 et CM1G)**
 - **M MARCELLIN Simon (2 enfants : MS 3 et CM1G)**
 - **M MANSOURI Lemnaouer (2 enfants : CPA et CE2E)**
 - **Mme LE MARREC Violaine (1 enfant : CE2F)**
 - **Mme CREGUT Nathalie (2 enfants : MS 3 et CPA)**
 - **Mme DI NOLA Aurélie (1 enfant : CPC)**
 - **Mme ROUAULT Aude (2 enfants : CE1C et CE1D)**
 - **Mme MATHIEU Audrey (1 enfant : CE2F)**
 - **Mme TALLON Julia ((1 enfant : GS 4)**
 - **Mme BÉNAT Virginie (2 enfants : GS 4 et CE2F)**
 - **Mme TRIC Zoé (1 enfant : PS 1)**
 - **Mme RATINEY Dorothee (1 enfant : PS 1)**
 - **M ASSAEV Aslan (1 enfant : CE2E)**
- un membre du RASED (réseau d'aides spécialisées) choisi par le conseil des maîtres
- le délégué départemental de l'Education nationale

• Membres de droit avec voix consultative :

- Les membres du Rased
- L'infirmière scolaire
- L'assistante sociale
- Les ATSEMs

• Membres de droit mais uniquement présents :

- Les suppléants des représentants des parents d'élèves

- **Mme LEBOURGEOIS Émilie (1 enfant : MS 2)**
 - **M KRETZSCHMAR Gabriel (1 enfant : MS 2)**
 - Ces membres deviennent membres de plein droit lorsqu'ils suppléent un parent élu titulaire absent.

 - ✓ **Fréquence et durée**
 - Le Conseil d'école se réunit trois fois dans l'année (une fois par trimestre 3x2heures)
 - Les prochaines dates prévues :
 - **Mardi 08 Mars à 18h30**
 - **Jeudi 16 Juin à 18h30**

 - ✓ **Fonctionnement**
 - désignation d'un secrétaire de séance : **Nathalie Crégut**
 - un procès-verbal de la séance est signé par le directeur et contresigné par le secrétaire de séance,
 - Chaque procès-verbal prend place dans un registre conservé par l'école,
 - Chaque PV est rédigé en trois exemplaires
 - un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'IEN,
 - un exemplaire est adressé à la mairie,
 - un exemplaire est affiché dans un lieu accessible aux parents des élèves

 - ✓ **Modalités de diffusion auprès des parents :**
 - Un compte rendu sera adressé à chaque participant et trois solutions de diffusion envers les parents sont choisies :
 - un affichage tableau
 - une information électronique via le site internet de l'école
 - un envoi mail par les enseignants
- Pas d'exemplaire papier.

2. Résultat des élections

Une seule liste présentée : parents indépendants

Nombre d'électeurs inscrits : 431

Nombre de votants : 171

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 30 (car le plus souvent : noms raturés ou croix)

Nombre de suffrage exprimés : 141

Taux de participation : 39,68%

- ⇒ Le conseil d'école acte la possibilité de tenir le vote exclusivement par correspondance pour les années à venir, notamment en fonction des conditions sanitaires. L'information sur les modalités de vote sera diffusée aux parents lors de la remise du matériel de vote.

3. Activités périscolaires

A. Garderie du matin :

La gestion des inscriptions de ce temps de garderie est assurée par **la directrice de l'école**. L'accueil des enfants se fait entre 7h50 et 8h10.

Maternelle : Suzanne JOLY, retraitée, en maternelle.

Les parents doivent bien penser à refermer le portillon derrière eux en arrivant et en repartant.

Élémentaire : Servane FLEURY, AESH, qui a pris la suite de Mme MIROU début novembre.

Il est inutile de sonner à l'interphone : les enseignants présents dans la salle des maîtres ouvrent régulièrement la porte. En raison de l'occupation de la salle polyvalente par les maternelles, la garderie a lieu dans la BCD.

Depuis le début de l'année, une vingtaine d'enfants fréquente la garderie avec une moyenne de 10 à 15 enfants par jour **en maternelle, et de même en élémentaire.**

B. Garderie du soir :

Pour ces temps de garderie s'adresser **au directeur ALAE : Kévin COGNAT**

Maternelle : 20 enfants

Élémentaire : 30 enfants

C. Temps de cantine

Organisation du restaurant scolaire

Maternelle :

Les enfants sont regroupés par classe. 70 enfants pris en charge.

Sureffectif d'en maternelle (8 animateurs au lieu de 5).

Élémentaire :

180 enfants pris en charge.

Sous-effectif de 4 personnes hormis le lundi. Difficultés de recrutement des animateurs.

➔ Action parents d'élèves : alerter la mairie

Gestion des enfants

C'est un « Temps Ville de Lyon » donc placé sous la responsabilité du **directeur ALAE Kévin COGNAT**. Tout ce qui se passe pendant ce temps relève du directeur ALAE. Le directeur ALAE est tout à fait preneur d'échanges avec les parents si ceux-ci se questionnent. Ses coordonnées sont disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le blog : kevin.cognat@mairie-lyon.fr

06 62 22 41 14

Kevin Cognat est présent en tant que remplaçant. Le titulaire arrivera le 6 décembre. Transition de 15 jours prévue.

Pour l'élémentaire : Kevin a mis en place un projet pédagogique avec notamment la mise en place :

- D'un « foyer » pour une gestion en autonomie pour les CM.
- D'un Noël solidaire.
- De la brigade des héros du quotidien : laver la cour, un jeudi par mois.

A noter : ce projet évoluera éventuellement avec le départ de Kevin, le nouveau titulaire aura son propre projet.

Gestion des inscriptions :

Tout ce qui est lié aux inscriptions, désinscriptions passe par la **directrice de l'école** : Bien penser à le signifier par écrit (mail ou courrier), cela servira de justificatif pour les factures et en cas de

contrôles par la ville de LYON. Les courriers en élémentaire se font obligatoirement sur papier libre (et pas dans le cahier de liaison) pour pouvoir être glissé dans la pochette d'appel.
Les réclamations sur les factures, le nombre de repas se font également auprès de la directrice de l'école.

Les inscriptions/désinscriptions peuvent également se faire en ligne, sur le compte personnel des familles (lyon.fr). La directrice reçoit alors des notifications automatiques.

Rappel : Toute modification doit se faire 2 jours à l'avance. Sont uniquement considérés les jours de cantine (hors mercredi, week-end et vacances scolaires). Voir Tableau récapitulatif :

<i>Jour de signalement</i>	<i>Jour d'effet</i>
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Jeudi	Lundi
Vendredi	Mardi

En cas de maladie, les 2 premiers jours d'absences seront facturés.

Gestion des paiements :

Prélèvement automatique

OU Règlement en ligne sur le site LYON.FR Demandez le mot de passe à l'école si nécessaire.

OU Règlements à la mairie du 5^{ème} arrondissement

Les parents devront penser à faire recalculer les quotients familiaux pour 2021 (de fin Novembre à fin décembre)

4. Point sur la rentrée : effectifs, personnels, situation sanitaire**A. Effectifs, personnels**

Maternelle : 90 élèves

PS 1 : Nelly EVENO (ATSEM : Véronique) : 23 élèves

PS/MS 2 : Chiara ANNUCCI (ATSEMs : Magali et Asta le Vendredi) : 4 PS et 18 MS : 22 élèves

MS/GS 3 : Nathalie ROZE (ATSEM : Valérie) : 15 MS et 8 GS : 23 élèves

GS 4 : Hélène DRUCKMAN (L-M) / Élise SCHUFFENECKER (J-V) (ATSEM : Josiane) : 23 élèves

Elémentaire : 219 élèves

CP A : Marie-Claude PERRIN : 22 élèves

CP B : Véronique MIROU : 24 élèves

CP CE1 C : Martin CUNAT (L-M) / Camille PALANDRE (J-V) : 8 CP et 15 CE1 : 23 élèves

CE1 D : Marine LABRICCIOSA / Rowan LEROY (L) : 24 élèves

CE2 E : Natalie BUSCH : 23 élèves

CE2 F : Emilie BILQUEY / Victoria ATTANASIO : 23 élèves

CM1 G : Melvin FILIPOWIAK : 27 élèves

CM1 CM2 H : Sarah AUBERT / Rowan LEROY (M) : 12 CM1 et 15 CM2 : 27 élèves

CM2 I : Héloïse FORYS : 26 élèves

Dispositif ULIS : **Emilie DOSSO et Alexia ZIMMERMANN** (assistante d'éducation) : 12 élèves qui ont des besoins particuliers. Certaines matières sont suivies par les enfants dans la classe avec leurs groupes classes. Quand cela est difficile, les enfants rejoignent alors la classe ULIS.

ZIL remplaçante rattachée à l'école : **Eloïse PERRIN ET Sophie FERSING**

AESH (aide à l'inclusion scolaire)

6 AESH interviennent dans l'école pour aider certains enfants à besoins particuliers : Renaud BERGELOT-BARILLON, Magali FOURCADET, Martine HACHEME, Henda HARBAOUI, Servane FLEURY et Marlène USLU

1 AESH est actuellement en arrêt maladie et une AESH est en formation donc sera absente 5 journées. Les absences d'AESH ne sont pas remplacées.

Au total, dans le groupe scolaire, il y a 326 enfants répartis sur 13 classes et 12 enfants bénéficiant du dispositif ULIS

Madame AUBERT, Madame BILQUEY et Madame LABRICCIOSA travaillent à temps partiel (75%).

Hélène DRUCKMAN travaille à temps partiel (50%).

Madame LEROY assure le complément le lundi pour les CE1D et le mardi pour les CM1 CM2H.

Madame ATTANASIO assure le complément le vendredi pour les CE2 F

Madame SCHUFFENECKER assure le complément le jeudi et vendredi pour les GS

La directrice est déchargée de classe.

Les effectifs sont dans la limite basse : les classes sont peu chargées hormis le cycle 3.

Selon les prévisions actuelles, pas de fermeture de classe à venir, sous réserve de maintien des effectifs actuels.

B. Crise et protocole sanitaires (non traité lors du Conseil d'Ecole)

Les groupes classe fonctionnent par binôme. CP, CPCE1 et CE1, CE2, les trois classes du cycle 3

A chaque entrée ou sortie des classes, les élèves se lavent ou se désinfectent les mains soit au savon soit au gel hydro alcoolique (limité le plus possible)

Tests salivaires le 23 septembre puis le 16 Novembre laboratoire Biogroup

2 classes fermées car cas contact COVID + du 13 au 20/09 (CM1 CM2 H et CM2 I)

Pas de nouveaux cas pour l'instant.

A noter : la réalisation des tests salivaires est très lourde pour l'équipe enseignante et de direction.

Les parents se posent la question de la pertinence du dispositif.

5. Règlement intérieur de l'école

Il a été entièrement remanié l'année dernière en s'appuyant sur le Règlement Départemental du Rhône (lien du site sur le RI) pour intégrer la maternelle et l'élémentaire. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants. Il a été validé l'année dernière par l'IEN.

A noter : en maternelle : il y a obligation de donner l'enfant en main propre à une personne. Jusqu'à présent, il était confié uniquement à des personnes majeures. Mais en réalité, il n'y a pas d'obligation légale de confier l'enfant à une personne majeure, néanmoins il faut une décharge. Ce sujet ne sera pas ajouté au règlement intérieur mais traité au cas par cas.

En complément de ce règlement, **la charte de la laïcité** est présente au dos du cahier de liaison de maternelle et d'élémentaire. Il sera demandé aux parents d'en prendre connaissance en même temps que le PV du Conseil d'école.

Chaque membre de droit du conseil d'école doit prendre connaissance de ce règlement intérieur et se positionner pour ou contre (vote). → le vote est « pour » à l'unanimité.

Présentation de la charte de la laïcité

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République.

6. Point sur la sécurité

a. Exercice incendie

Pas de difficulté rencontrée.

Maternelle : le 15 Octobre : le point de ralliement est au fond de la cour pour toutes les classes.

Lors de ce premier exercice, les enfants sont prévenus et les enseignants laissent le temps aux enfants de sortir tranquillement. Il n'y a pas d'impératif de rapidité (surtout pour les plus petits). Environ **4 minutes** pour évacuer l'école avec les cahiers d'appel, les PAI et le recomptage des enfants.

Elémentaire : le 15 Octobre : les points de ralliement se trouvent dans la cour des CP-CE1 et dans celle des CE2-CM. Évacuation totale effectuée en **5 minutes**.

b. Exercice PPMS : attentat intrusion

Maternelle : Exercice attentat intrusion réalisé le Jeudi 21 Octobre. Première mise en œuvre avec un scénario très succinct : se cacher et ne pas faire de bruit ; Durée de l'exercice : environ 5 mn. Présenté aux plus petits comme étant la suite d'histoires, d'albums ou de jeux en motricité. On fait comme les petites souris, ...

Déclenchement de l'alerte avec la corne de brume par la directrice à l'étage :

- Confinement dans les classes de l'étage pour les PS MS, GS

- Confinement dans la couchette pour les PS et dans la salle de motricité pour les MS GS

Elémentaire : Effectué le 21 Octobre. Durée de l'exercice : environ 10 mn.

Déclenchement de l'alerte avec la corne de brume par la directrice au rez-de-chaussée relayée par à l'étage par les enseignants à chaque extrémité du couloir:

- Confinement dans les classes. Verrouillage des portes et obstruction avec des tables.

Seul a été mis en place le confinement. Il reste encore à travailler les modes de communication internes et externes.

Problème récurrent rencontrés dans les 2 bâtiments : les cornes de brume ne sont pas suffisamment puissantes pour être entendues dans toutes les classes en conditions de travail normal (enseignants non prévenus donc moins attentifs à l'alerte par exemple). En élémentaire le restaurant scolaire n'entend pas, même chose pour le directeur ALAE quand il est dans son bureau. Quelques points sont encore à améliorer : verrous dans le mauvais sens, portes des salles mitoyennes non fermées...
Idée proposée : mettre un signal lumineux dans chaque classe.

- **Abords de l'école sécurisés côté cycle 2 (barrières de protection avec la rue ont bien été mises en place par la Mairie),**
- **Réparation des stores cassés en attendant les travaux**
- Un problème non réglé : stationnement sauvage devant le portail par des parents. Les parents qui en ont besoin car ont des enfants en situation d'handicap ne disposent pas de la place et se font parfois agresser alors qu'ils sont dans leur bon droit.
Idées : pédibus ? Mettre une deuxième personne ? Transformer le petit parking en dépose minute ? Mettre une borne montante et descendante pour la place handicapée ?

7. Projets d'école, projets de classe

Maternelle :

Soupe au caillou : les 4 classes travaillent sur cette histoire. Elles sortiront faire une sortie au marché pour acheter les légumes, préparer une soupe. Le 23/11 les classes PS et MS/GS feront leur sortie marché. Nécessité d'avoir le nombre d'accompagnants nécessaires, ce qui n'est pas le cas à date.

Projet Musique sur la Carnaval des animaux. Spectacle de marionnettes réservé pour février, au sein de l'établissement. Idéalement sortie à l'aquarium et à la ferme.

Fêtes de la Pomme a eu lieu en octobre. Cela a permis de renouer avec le rassemblement des classes mais à l'extérieur.

Élémentaire :

CP :

- Projet sur musique et nature sur ½ année dès février avec une intervenante, 1h par semaine de musique.
- Sortie déjà faite au Parc de la tête d'or pour voir les arbres et le zoo
- Travail réalisé sur les fruits d'automne en octobre
- Les classes sont inscrites à école & cinéma (3 films prévus sur l'année) – les CE1 également
- Les CP iront à l'auditorium découvrir Pierre & le Loup
- Grandes jardinières disponibles dans la cour : les CP font des plantations.

CP-CE1 et CE1 :

- Travail sur le recyclage des déchets
- Création de notre propre papier recyclé
- Idée de visiter un centre de tri mais à voir selon le contexte COVID
- Ecole & cinéma
- Basket, piscine, musique

CE2 :

2 après-midis par semaine : projets (arts visuels, littérature de jeunesse, aspects historiques)

- Automne : Préhistoire
- A Noël : projet Noël
- Puis Antiquité

Travail autour du conte (CE2 F)

Travail autour de la musique (CE2 E)

Cycle 3 (CM1- CM2) :

- Visite du musée des canuts
- 3 sorties au cinéma

- Projet opéra (CM1 et CM2) : travail avec des professionnels de l'Opéra de Lyon pour monter un spectacle, présenté en juin sur la Scène de l'Opéra.
- Projet de création musicale : avec des professionnels du conservatoire de Lyon (enregistrement sonore, montage)
- Classe verte (2 classes : CM1-CM2 et CM2) : 1 semaine
- Séquences de basket (CM1) : 6 séquences prévues
- Mur peint : pour embellir le préau, une association va travailler avec les enfants pour peindre le mur du préau.
- Défi classe énergie (CM1-CM2 et CM2) : réunion prévue dans une semaine. Quelles économies d'énergie peut-on faire à l'école ?
- Défi maths et défi français : regroupement des cycles 3 : problèmes de maths et de français donnés, en un temps imparti, pas le droit de l'aide des adultes. En lien parfois avec le collège Charcot afin de faire des liens entre les élèves d'élémentaires et les élèves du collège.

CROSS HUMANITAIRE 19/11 : concerne toute l'école élémentaire, en lien avec la journée des droits de l'enfant qui a lieu le samedi suivant. Collecte de fonds en fonction du nombre de tours réalisés pour une association et pour les projets de l'école.

Carnaval : concerne tout le groupe scolaire : 1^{er} mars sur le thème du carnaval des animaux.

8. Point projets parents d'élèves

- Lien entre parents / DPE / enseignants : trombinoscope DPE, nouvelle adresse email, café des parents le 6 décembre. Travail de référencement de l'école sur Internet, mise à jour des bases de données
- Blog : le blog de l'école existe depuis plusieurs années, nous l'avons migré vers la plateforme de l'académie. Bien indiquer dans le mot comment s'inscrire aux notifications. Attention : les photos sont visibles publiquement.
- Lien avec l'Alae : maintenu avec des réunions régulières
- Livret d'accueil élémentaire
- Evénements festifs et conviviaux
 1. Cafés parents
 2. Fête d'école avec une kermesse
 3. Vente de gâteaux : si on est à l'extérieur, il ne semble pas y avoir de contre-indications COVID. → La directrice fait un mail à l'inspecteur.
 4. Portes ouvertes à tous : dates à caler rapidement.
- A noter : les dérogations perdent effet en fin de maternelle. Ceci peut-être questionné car les 2 écoles ont fusionné

9. **Travaux école**

Maternelle : travaux à prévoir du fait de la présence de Formaldéhyde avec des taux trop élevés du fait des changements de fenêtres dans les 2 classes du 1^{er} étage (GS et MS)

Ces 2 classes ont été déplacées en élémentaire le temps des travaux.

Point d'attention : nuisances sonores pendant la durée des travaux pour les 2 classes restantes.

Nathalie CREGUT
Secrétaire de séance

Marie Claire BRIAT
Directrice du groupe scolaire